

Mysterium Fidei n° 78 – L’essentiel du Tiers-Ordre

Publié le 1 janvier 2015
Abbé François Fernandez-Faya
3 minutes

Janvier-février-mars 2015

Mysterium Fidei n° 78 – L’essentiel du Tiers-Ordre, abbé François Fernandez

Le devoir essentiel du Tiers-Ordre consiste dans **l’assistance quotidienne à la messe tridentine**. Le saint sacrifice de la messe est non seulement la raison principale du combat de la Fraternité mais aussi l’essence de sa spiritualité.

C’est ainsi que notre fondateur, dans ses statuts, en définissait **la fin** : « *orienter et réaliser la vie du prêtre vers ce qui est essentiellement sa raison d’être : le saint sacrifice de la Messe, avec tout ce qui en découle, tout ce qui en est le complément. Les membres de la Fraternité auront donc une dévotion véritable et continue pour leur sainte messe, pour la liturgie qui l’auréole, et tout ce qui peut rendre la liturgie expressive du mystère qui s’y accomplit. Ils auront à cœur de tout faire pour préparer spirituellement et matériellement les saints Mystères. Une connaissance théologique profonde du sacrifice de la Messe les convaincra toujours plus qu’en cette réalité sublime se réalise toute la révélation, le mystère de la foi, l’achèvement des mystères de l’Incarnation et de la Rédemption, toute l’efficacité de l’apostolat.* » (Statut de la Fraternité – *De solidatii fine* n°2 et 3).

Vous remarquez que **Mgr Lefebvre** ne s’adresse pas qu’aux prêtres mais aux membres de la **Fraternité**, tertiaires inclus, la messe est notre raison d’être. Le quart d’heure d’oraison de « substitution » à l’assistance à la messe n’est valable que si nous rencontrons de grandes difficultés pour assister à la messe chaque jour (santé, éloignement, charges etc...). Pendant le carême, ceux qui sont privés de l’assistance quotidienne à la messe pourront la lire sur leur missel, puisqu’une messe particulière correspond à chaque jour du carême, ils pourraient en faire le thème de leur quart d’heure d’oraison.

Nous rappelons enfin les **autres devoirs du Tiers-Ordre**, en ce début d’année, cela pourrait servir d’examen de conscience général de l’année écoulée et de résolution pour l’année à venir : une retraite tous les deux ans, les jours de jeûne aux quatre-temps et vigiles, le renoncement à l’usage de la télévision comme il sied à tout bon religieux, bien entendu la récitation du chapelet et des prières du matin qui sont celles du « livre bleu » ou de Prime et Complies. A ce sujet, le diurnale latin-français est paru. Vous trouverez tous les renseignements à la fin de votre bulletin.

Votre aumônier vous souhaite une bonne et sainte année 2015.

Abbé François Fernandez-Faya †